

Eté 10 jours

BRIGHTON

Prépa rentrée 18 -22 ans

Réf.: 301 011 001



CADRE DE VIE ET HEBERGEMENT

Station balnéaire réputée, Brighton a su évoluer pour être aujourd'hui une ville cosmopolite. Le Royal Pavilion, caprice somptueux et excentrique du prince régent achevé en 1822, la fameuse Brighton Pier, plus grande jetée de la côte sud ou encore les ruelles colorées et fleuries du centre te feront sentir l'atmosphère typiquement décalée et british de la ville!

Hébergement : Dans une famille hôtesse sélectionnée à Brighton. **1 seul francoohone par famille.**

Ce séjour s'adresse à des participants qui souhaitent suivre des cours intensifs et revoir leurs connaissances. Les cours sont dispensés par l'école internationale British Study Centres, qui accueille des étudiants de différentes nationalités. Le but est l'amélioration et le renforcement de la connaissance générale de la langue ainsi que l'enseignement systématique de la grammaire. L'école est située près de la gare de Hove, à une quinzaine de minutes de la plage. Ce bâtiment victorien de 4 étages entièrement rénové propose 15 salles de classe, 1 centre d'étude, 1 salle multimédia avec accès libre à Internet (en plus des bornes Wi-Fi dans le bâtiment) et 1 cafétéria avec terrasse et jardin.

ACTIVITES

Cours de langue :

25 h durant le séjour.

Effectif : 15 élèves par groupe de niveau.

Activités culturelles et sportives :

2 demi-journées de visites locales.

Excursion:

1 journée complète à Londres.

Soirée :

l soirée organisée durant le séjour.



ENCADREMENT

Un animateur responsable de la Ligue de l'enseignement sera présent avec le groupe du départ de France au retour en France.





Le voyage et transport sur place

En Eurostar de Paris ou Lille à Londres, puis transfert en autocar jusqu'au lieu de séjour basé à Brighton. Voyage depuis les autres villes de départ en TGV jusqu'à Paris ou Lille.

Formalités administratives

Le jour du départ le participant devra se munir impérativement des documents suivants (Les transmettre en double par e-mail est conseillé pour prévenir les oublis) :

- Carte Nationale d'Identité ou Passeport Individuel en cours de validité
- autorisation de photographier
- fiche renseignements médicaux

Pour les participants mineurs :

- L'original de l'autorisation de sortie du territoire (formulaire cerfa nº15646*01) signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale
- Photocopie de la pièce d'identité du parent signataire en cours de validité
- -Copie du livret de famille si le parent signataire porte un nom différent de celui de l'enfant mineur



POUR AVOIR DES NOUVELLES DE VOTRE ENFANT DURANT LE SEJOUR :

LE TELEPHONE: Votre enfant pourra recevoir vos appels sur le téléphone de sa famille hôtesse (ce numéro vous sera communiqué avant le départ du séjour). Vous pouvez également prévoir de mettre dans le bagage de votre enfant une carte téléphonique internationale avec laquelle il pourra vous appeler du téléphone de sa famille autant qu'il le souhaite sans engager de frais pour ses hôtes.

L'ORGANISATION DU SÉJOUR ET DE LA VIE QUOTIDIENNE :

♥ Le trousseau

Aucun trousseau particulier n'est requis pour ce séjour. Toutefois, ne pas oublier de se munir d'une paire de chaussures de sport, d'un maillot de bain, d'une serviette et d'un vêtement de pluie.

♥ L'argent de poche :

La monnaie en vigueur au Royaume-Uni est la Livre Sterling. Nous conseillons à titre indicatif l'équivalent d'environ 30 à 40 € par semaine pour les dépenses personnelles.

♥ Décalage horaire :

II y a **une heure** de décalage horaire entre la France et le Royaume-Uni

<u> Exemple</u> : quand il est 20h00 en France, il est 19h00 au Royaume-Uni.



SOINS MEDICAUX:

Avant le départ, n'oubliez pas de demander la carte européenne d'assurance maladie (CEAM) de votre enfant à votre caisse d'assurance maladie ou, à défaut, le certificat provisoire de remplacement. La CEAM est individuelle et est valable un an. Il faut au

moins deux semaines pour la recevoir par courrier, pensez y dès maintenant. En cas de soins médicaux pendant le séjour, la CEAM permettra à votre enfant d'être pris en charge sans avoir à faire l'avance de frais.

Les médicaments prescrits par le médecin appartenant au service national de santé seront fournis par le pharmacien sous présentation de l'ordonnance et de la CEAM. Votre enfant devra payer un montant forfaitaire par médicament qui ne sera pas remboursé.

En cas d'urgence, la CEAM permet d'être hospitalisé gratuitement dans un hôpital public.

<u>A noter</u> : En cas de besoin, le responsable du groupe se chargera de régler les frais médicaux sur place. Une facture vous sera envoyée à l'issue du séjour. Les justificatifs de dépenses vous seront envoyés dès réception de votre paiement afin que vous puissiez vous faire rembourser par votre caisse de sécurité sociale.

Toute l'équipe des séjours linguistiques vous souhaite un excellent séjour!!

Merci, de compléter la Fiche d'appréciation disponible sur le site Internet, au retour de votre enfant, http://www.sejours-educatifs.org/vv/edu/sejours_linguistiques/index.asp ou de nous la renvoyer par courrier

